

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



COORDINATION EN GÉRONTOLOGIE

Lieux de la formation

Angers et Nantes

Contact

Adeline ROULIERE
adeline.rouliere@univ-angers.fr
02 41 73 58 54

Typhanie PRINCE (Nantes)

Responsable de la formation

Cédric ANNWEILLER
cedric.annweiller@univ-angers.fr

Marine ASFAR
marine.asfar@univ-angers.fr

Guillaume CHAPELET (Nantes)
guillaume.chapelet@chu-nantes.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



Partenaire



UNIVERSITÉ
DE NANTES

— Présentation

Le Diplôme inter-universitaire propose à des professionnels du secteur sanitaire ou médico-social d'acquérir une expertise et les compétences nécessaires pour devenir coordonnateur d'établissement pour personne âgée dépendante ou dans les dispositifs de coordination territoriale (PTA, DAC, etc).

Ce DIU est élaboré par le Collège National des Enseignants de Gériatrie (CNEG) travaillant sous l'égide du Conseil National des Professionnels de Gériatrie. Il correspond à la deuxième année d'un cursus de 2 ans. La première année étant celle du DIU de la médecine de la personne âgée.

— Objectifs

- Apporter des compétences gérontologiques complémentaires à des médecins non spécialistes en gériatrie
- Assurer la fonction de Médecin coordonnateur d'EHPAD
- Animer ou de participer aux dispositifs territoriaux de coordination dédiés aux personnes âgées.
- Coordonner une équipe de soins et d'accompagnement centrée sur la personne en perte d'indépendance.

— Public visé

- Salarié, profession libérale



FACULTÉ
DE SANTÉ

UNIVERSITÉ D'ANGERS



Mise à jour | Mai 2024 | Impression service reprographie UA

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr

— Programme

Module 1 - Tours (2 jours)

- Rôle de santé publique et de formation / bon usage des médicaments / conciliation médicamenteuse / non-médicamenteuse / EHPAD historique, fonctionnement et budget
- Missions du médecin coordonnateur / projet de vie personnalisé / urgences en EHPAD et à domicile

Module 2 - Rennes (2 jours)

- Les différents métiers de la gérontologie et travail interprofessionnel / attente et limites vis à vis du gériatre / notion de subsidiarité
- Base du management
- Télémédecine en EHPAD / à domicile
- Missions du médecin
- Fin de vie en EHPAD ou à domicile
- Les libéraux en EHPAD

Module 3 - Brest (2 jours)

- Dispositifs territoriaux gérontologiques
- Démarche éthique, niveau de soins
- Démarche de parcours

- EGS et plan personnalisé
- Partenaires du dispositif, environnement et réglementation

Module 4 - Tours (2 jours)

- Approche systémique de la complexité en EHPAD et en DAC
- Protocolisation, délégation de tâche, place des IPAG
- Évaluation de la formation par les étudiants

Module 5 - Nantes/Angers (2 jours)

- Présentation de l'offre de gériatrie de la filière de territoire et de la filière GHT
- Présentation du conseil départemental et de la politique personne âgée
- Présentation de l'ARS et de la politique personne âgée
- Présentation des services à domicile du territoire
- Présentation des organisations alternatives à l'hospitalisation dont l'approche clinique domiciliaire (HAD, EMG, réseaux...)

- Présentation des organisations de coordination territoriale existantes (DAC, PTA, MAIA) et de l'organisation territoriale pour les médecins coordonnateurs (associations etc...)

Session 6 - E-learning national

- Les différents acteurs de la gérontologie et travail interprofessionnel
- Base du management (gestion de projet, de crise, accompagnement au changement, gestion d'équipe)
- Bon usage du médicament, conciliation médicamenteuse, approche non médicamenteuse
- Évaluation et codage de la perte d'indépendance et de l'état de santé
- EHPAD : historique, fonctionnement, budget
-

- Missions du médecin coordonnateur EHPAD
- Le projet de vie personnalisé
- Les maladies neurodégénératives en EHPAD et à domicile
- Nutrition / déshydratation en EHPAD et à domicile
- Chutes et troubles de l'équilibre en EHPAD et à domicile
- Télémédecine et e-santé en EHPAD et à domicile
- PUI, circuit du médicament et dotation d'urgence
- PASA et UHR
- Protection judiciaire, expertise
- Sommeil en EHPAD et à domicile
- Douleur en EHPAD et à domicile
- Fin de vie en EHPAD et à domicile
- Relation avec service d'Urgences
- Le bénévole en EHPAD et à domicile
- Animation en EHPAD
- Les libéraux et l'EHPAD

Stage

Épreuve écrite nationale sur
SIDE NG

Épreuve pratique

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 131 heures
- Enseignements théoriques et pratiques en présentiel : 63 heures
- Enseignements à distance (synchrone et/ou asynchrone) : 68 heures
- Mise en œuvre en situation professionnelle (stage) : 70 heures
- Examens/soutenance : 2 heures
- Calendrier : 6 janvier 2025 au 31 juin 2025
- Lieux de formation : CHU et Faculté de Santé d'Angers, UFR de Médecine et Techniques Médicales de Nantes
- Intervenants : administrateur d'EHPAD, Docteur, Infirmière, Practicien hospitalier, URPS
- Validation : obtenir la moyenne de 10/20 et être assidu à l'ensemble des modules

Modalités pratiques :

- Candidature : en ligne sur le site de l'université d'Angers du 20 mai au 28 juin 2024
- Début de la formation : janvier 2025
- Nombre d'inscrits : 5 minimum et 10 maximum
- Coût de la formation : financement entreprise et/ou personnel : 1950€

Visitez notre site



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr